

Données de contexte

La nécessaire prise en compte de la composante environnementale dans les actes de chacun est aujourd'hui une nécessité unanimement reconnue. Les acheteurs ont un rôle privilégié à jouer dans cette démarche car leurs choix et orientations influent sur les politiques industrielles des fournisseurs et aussi sur les comportements et pratiques des utilisateurs. Les acheteurs publics ont une responsabilité environnementale forte et, ces dernières années, de nombreuses mesures et initiatives ont été prises en France pour favoriser la prise en compte du développement durable dans les achats publics. La Stratégie nationale de développement durable (SNDD) a prévu l'élaboration d'un Plan national d'action pour des achats publics durables

(PNAAPD). Il constitue une référence qui a vocation à fédérer tous les efforts : ceux des acheteurs publics, comme ceux des opérateurs économiques. Le Plan a pour objectif de faire de la France, d'ici 2009, l'un des pays de l'Union européenne le plus engagé dans la mise en œuvre du développement durable au sein de la commande publique. Le code des marchés publics impose désormais de prendre en compte les enjeux du développement durable dans les démarches de passation de marchés à chaque fois que cela est possible. **L'hôpital, par le volume et la diversité de ses achats, peut devenir un acteur majeur d'un comportement éco-responsable.**

Auteurs :
Laure Nagy,
Responsable
Environnement, Tarkett
Les élèves-directeurs
de l'EHESP,
UGAP

Comment mettre en place une politique d'achats durables

Est durable tout achat qui intègre des exigences, critères ou spécifications en faveur de la protection de l'environnement et/ou en faveur du progrès social. L'élaboration d'une politique d'achats durables se pilote en gestion de projet. Une cellule « achats durables » aura en charge la définition et la mise en œuvre d'une méthodologie adaptée au contexte de chaque établissement de santé. En amont et en aval de cette démarche de « consommer mieux », deux étapes clé :

En amont : définir et optimiser les besoins

Dans le respect du principe de participation du développement durable, une politique d'achats durables doit être élaborée à partir d'un diagnostic approfondi confrontant les besoins de l'ensemble des parties

intéressées (utilisateur, personnel d'entretien, responsable travaux, acheteur ...) aux pratiques actuelles.

Un travail important doit également être fait pour consommer moins : distinguer le véritable besoin de la simple habitude, freiner la tendance parfois injustifiée au « toujours plus », affiner le besoin réel quant à la diversification des produits, etc.

En aval : sensibiliser aux bonnes pratiques d'usage

Pour que l'achat soit effectivement durable, il est indispensable de travailler sur les comportements des parties intéressées vis-à-vis du produit/service. Tout aussi performant soit-il, un produit mal utilisé peut conduire à des situations non écoresponsables.

Consommer mieux : choisir un écoproduit

A service rendu ou performances identiques, un écoproduit est source de moins d'impacts sur l'environnement, tout au long de son cycle de vie, par rapport à d'autres produits standard d'usage similaire.

► **Avant de penser « écologique », bien valider l'aptitude à l'usage**

► **Analyser en cycle de vie**

L'évaluation du caractère écologique d'un produit/service est basée sur une comparaison multicritères : consommations d'énergie, d'eau et de matière ; émissions polluantes dans l'eau, l'air et le sol ; production de déchets. Un produit peut difficilement être le meilleur sur l'ensemble de ces critères environnementaux.

► **Définir les enjeux environnementaux prioritaires par catégorie de produit/service**

Demander un écolabel n'est pas une garantie automatique que le produit va répondre aux performances environnementales attendues d'un produit. En effet, chaque écolabel dispose d'un cahier des charges spécifique qui peut ne couvrir que certaines étapes du cycle de vie du produit, ou uniquement certains enjeux environnementaux. Il est préférable de formuler des critères de performances attendues plutôt que des moyens. Les étiquetages environnementaux pourront alors être apportés comme justification de l'atteinte de tout ou partie de ces critères.

► **Privilégier la formulation des exigences environnementales en terme de résultats (quels critères à satisfaire) plutôt que de moyens (quel écolabel avoir).**

BONNES PRATIQUES

Il n'existe encore que peu d'initiatives en matière d'achats durables dans la commande publique hospitalière, et rares sont les établissements qui formalisent ces initiatives dans une véritable politique d'achats. Des actions ont été menées par certains établissements publics ou privés pour quelques produits ou activités ; elles sont souvent limitées à la dimension environnementale. On peut citer par exemple le **CHU de Brest** pour ses achats de lessives, ou la **clinique Champeau** à Béziers pour

sa politique d'achats axée sur la protection de l'environnement.

Mais la situation est en train de fortement évoluer avec pour objectif d'optimiser coût financier, impact environnemental et social : des outils d'aide à la mise en œuvre des politiques d'achats sont édités, les établissements de santé échangent de plus en plus sur leurs pratiques, et les centrales d'achat mettent en place des chartes pour les achats durables.

En partenariat avec :



Avec le soutien de :



Partenaire presse :



Le cadre législatif et réglementaire

• Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDDD) adoptée le 3 juin 2003 et actualisée le 13 novembre 2006.

• Plan National d'Action pour des Achats Publics Durables (PNAAPD).

• Code des marchés publics d'août 2006.

Pour aller plus loin

- Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement Durables. SNDD et PNAAPD téléchargeables sur www.ecologie.gouv.fr
- Commission Européenne - « Acheter Vert ! Un manuel sur les marchés publics écologiques » http://ec.europa.eu/environment/gpp/pdf/buying_green_handbook_fr.pdf
- Commande Publique et Développement durable : <http://achatsresponsables.com/>
- Guides de l'achat public éco-responsable : www.finances.gouv.fr/fonds_documentaire
- Grenelle de l'Environnement : www.legrenelle-environnement.fr
- G. Cantillon ; Philippe Shiesser, *L'achat public durable – Outils et méthodes pour réussir des achats publics respectueux de l'environnement*, éd. Le Moniteur, 2007